



Problème avec mes contrats de travail

Par **ckone62**, le **16/10/2014** à **18:27**

Bonjour,

je suis en intérim dans mon entreprise depuis le 6 décembre 2012 après plusieurs renouvellements de mon contrat qui se termine le 6 novembre 2014. Ils se sont aperçus que j'ai dépassé les 18 mois de travail consécutif mais n'ayant pas les budgets afin de m'embaucher. Ils me proposeraient un CDD en interne jusqu'à la fin de l'année civile 2014 pour pouvoir me proposer une promesse de CDI en début de l'année 2015. Mais ayant peur de me faire avoir.

Serai-je toujours dans la possibilité de saisir les institutions juridiques afin de faire valoir mes droits?

Par **P.M.**, le **16/10/2014** à **18:37**

Bonjour,

Il faudrait savoir quels étaient les motifs de recours des contrats de mission pour qu'ils aient été renouvelés plusieurs fois...

Faire suivre un CDD à des contrats d'intérim qui ont atteints la durée maximale, ou le nombre maximum de renouvellements et/ou sans respecter le délai de carence tombe sous une réglementation identique et ne vous retirerait en rien la possibilité de faire requalifier les CDD en CDI si c'est le cas...

Par **ckone62**, le **16/10/2014** à **19:05**

merci de votre réponse.

Mais tout d'abord j'ai fait un remplacement du magasinier d'un mois et demi.

Ensuite comme l'usine était en plein déménagement de site j'ai fait cariste usine sur leur nouveau site pendant 8 mois.

Et enfin ils ont créé un nouveau poste sur le site qu'ils m'ont proposé et que j'ai accepté et le 6 novembre ça fera 14 mois que je m'en occupe.

Donc j'ai eu 5 renouvellements de contrat.

Par **P.M.**, le **16/10/2014** à **19:37**

Il ne s'agit pas de renouvellements mais de nouveaux contrats puisque le premier était pour remplacement et les deux autres apparemment pour des postes différents...